



# Etude du fonctionnement hydraulique du bassin du Saleys et propositions d'actions

Dialogue territorial sur les enjeux et la vulnérabilité

12/10/2021

Opération réalisée avec le concours financier de :



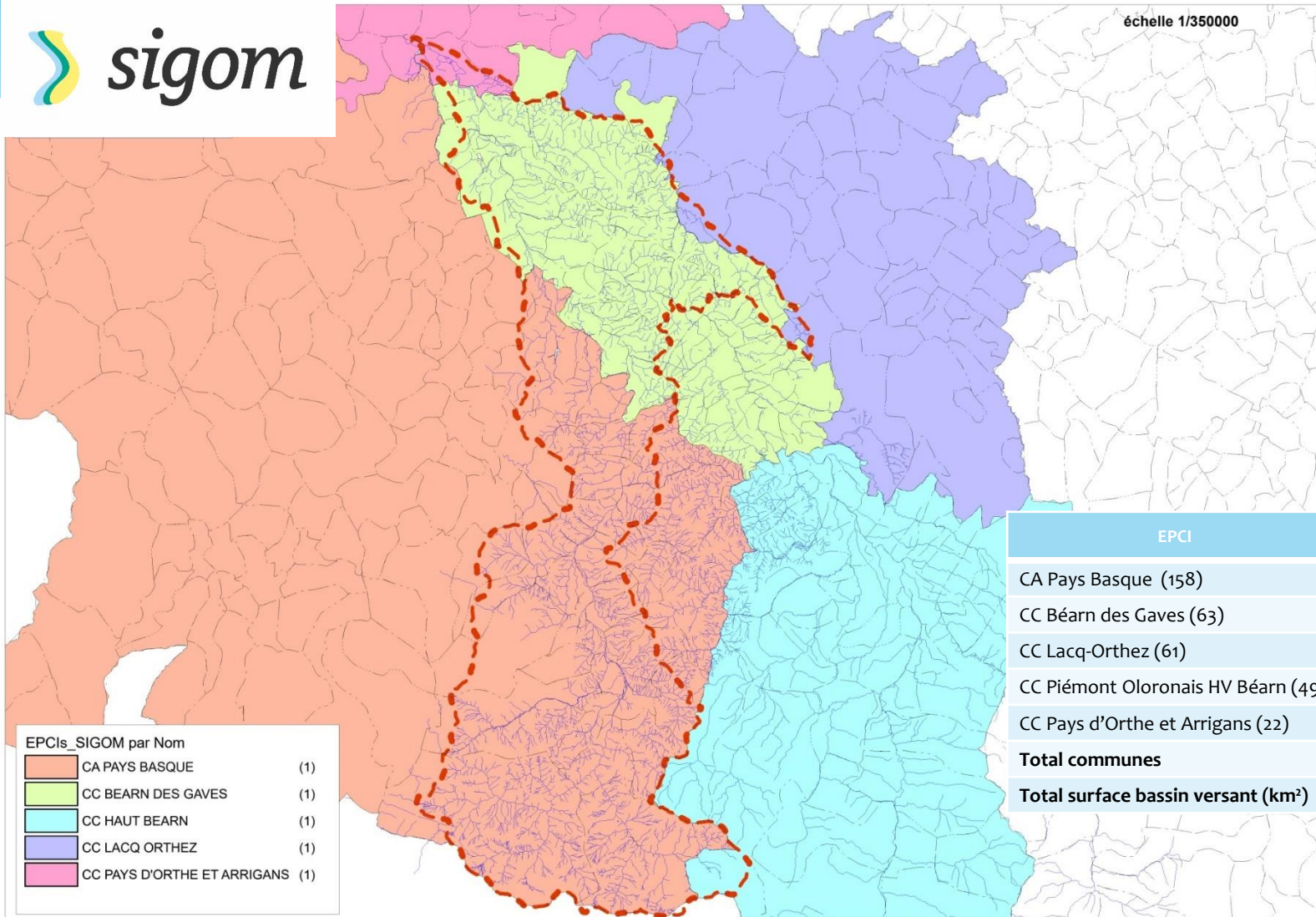
**sigom**  
gestion des milieux aquatiques  
et prévention des inondations



# Le Territoire



échelle 1/350000

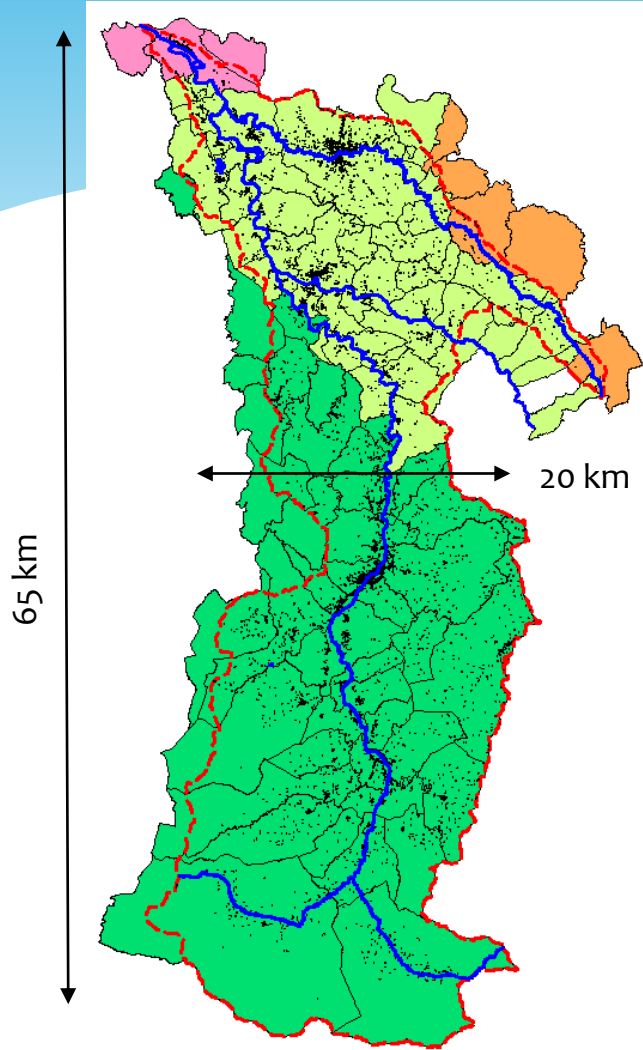


## EPCIs SIGOM par Nom

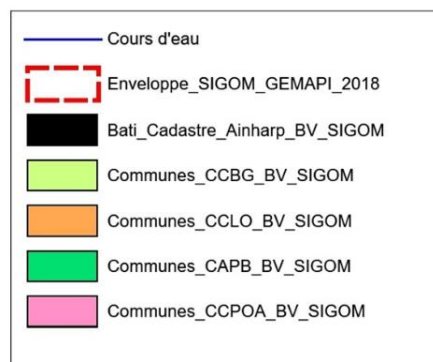
	CA PAYS BASQUE	(1)
	CC BEARN DES GAVES	(1)
	CC HAUT BEARN	(1)
	CC LACQ ORTHEZ	(1)
	CC PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	(1)

EPCI	SIGOM
CA Pays Basque (158)	44
CC Béarn des Gaves (63)	39
CC Lacq-Orthez (61)	5
CC Piémont Oloronais HV Béarn (49)	0
CC Pays d'Orthe et Arrigans (22)	3
<b>Total communes</b>	<b>91</b>
<b>Total surface bassin versant (km<sup>2</sup>)</b>	<b>991</b>

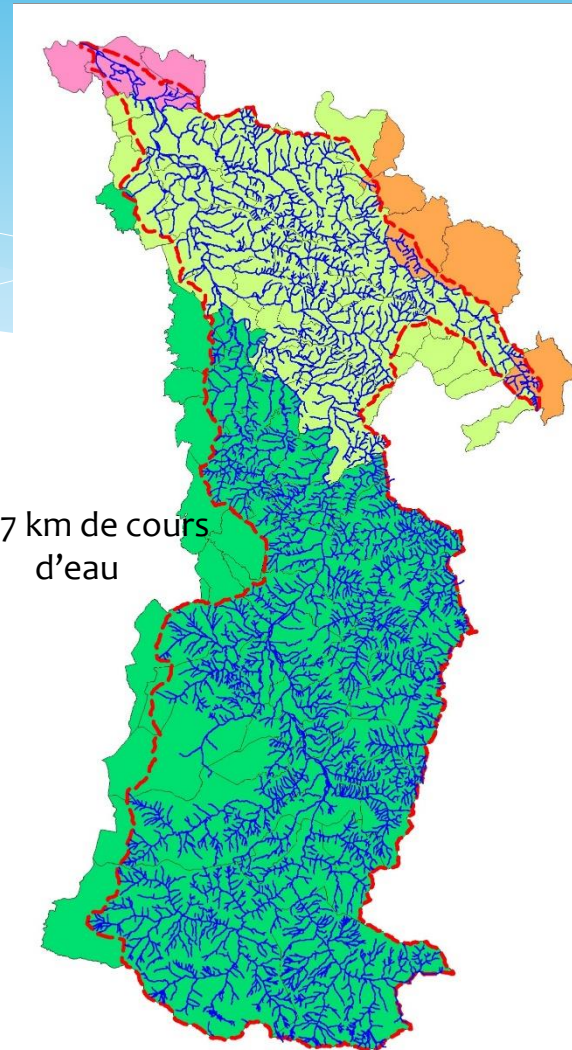
# Le Territoire



2467 km de cours  
d'eau



BD Admin (bati + communes)



## ***COMPÉTENCES DEPUIS 18/12/18***

Basées sur les points clés de GEMAPI (1°, 2°, 5° et 8° de l'article L211-7 du Code de l'Environnement) en y adjoignant la concertation/animation (12°) qui paraissent indissociables des points précités

### **Compétences**

- **(1°) L'Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique**
- **(2°) L'Entretien et l'aménagement de cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, y compris les accès à ces cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau**
- **(8°) La Protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines**
- **(5°) La Défense contre les inondations**

### **Mission complémentaire**

- **(12°) L'animation, la communication et la concertation nécessaires à l'exercice des compétences précitées**

***Arrêté inter-préfectoral du 18/12/2018***

# En résumé... la Gemapi s'est :



# Plus d'infos/actus sur le SIGOM

## <http://www.sigom.fr>



LE SIGOM | PRINCIPAUX COURS D'EAU DU TERRITOIRE | GESTION DES COURS D'EAU | NATURA 2000 | OUTILS RÉGLEMENTAIRES | CONTACT

### DERNIÈRES ACTUALITÉS

**08 oct 2021**

Bonne idée d'un jour... mais pas pour toujours !!!

Le 08 octobre 2021

A la fin des années 1990, dans un contexte d'aménagement des cours d'eau différent de celui d'aujourd'hui, le SIGOM et la commune de...

[LIRE LA SUITE](#)

**16 août 2021**

ENQUÊTE PUBLIQUE PRÉALABLE A LA DIG PLAN DE GESTION DU SAISON

Le 16 août 2021

Par arrêté n°2021-01 en date du 6 juillet 2021, le Président du SIGOM a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet...

[LIRE LA SUITE](#)

**18 juin 2021**

DU 1<sup>er</sup> MARS AU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2021

les inondations et le milieu marin

Consultation SDAGE-PDM et PGRI

Le 18 juin 2021

Participez à la grande consultation nationale autour de la politique de l'eau !

### CONTACTS

**Syndicat mixte des Gaves d'Oloron, de Mauléon et de leurs affluents**

7 rue de la Station  
64130 MAULEON-LICHARRE

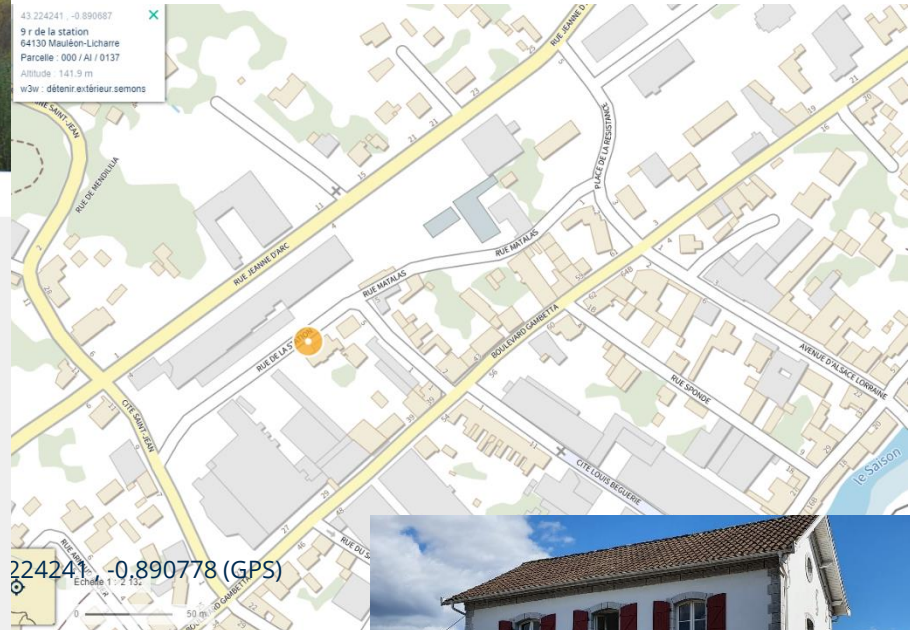
☎ 05 59 28 75 02

✉ sigom@cdg-64.fr

[PLUS D'INFOS...](#)

### DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

### PARTENAIRES



# Le *Sigom* porteur de la prévention des inondations sur le Saleys - Contexte de l'étude



Réalisation d'une étude du fonctionnement hydraulique du bassin du Saleys accompagnée de propositions d'actions au stade « étude de faisabilité »

Marché de prestations intellectuelles

DOSSIER OFFRE



ARTELIA / MAI 2019 / 4 36 2404



# Décomposition / Descriptif de l'étude



- ▶ **Partie 1 : Connaissance et caractérisation du risque sur le bassin du Saleys**
  - ▶ Caractériser / cartographier l'aléa inondation sur l'ensemble du bassin versant du Saleys / Concevoir au moins 4 scénarii d'inondation (extension amont/aval Salies) pour :
  - ▶ Analyser le fonctionnement de l'hydraulique à l'échelle des sous bassins versants :
  - ▶ Recenser et analyser les ouvrages hydrauliques : recensement global des ouvrages qui ont un impact sur l'hydraulique fluviale (digues, merlons, barrages, ouvrages de franchissement routier, ouvrages de rétention des eaux pluviales,...).
  - ▶ **Identification des secteurs qui nécessiteraient, à terme, la mise en place d'un programme d'action au regard des enjeux présents.**
  - ▶ Recenser et analyser l'ensemble des démarches, outils et dispositifs susceptibles d'avoir un impact sur la prévention et la gestion des inondations (PCS, PPR, TRI, Document d'urbanisme, Natura 2000, SPC,...) / En matière d'urbanisme, effectuer, analyser et mettre en lumière les zones inondables à enjeux existantes ou potentielles (à construire).



# Décomposition / Descriptif de l'étude



- ▶ **Phase 2 (tranche ferme) : Proposition d'une stratégie spatiale de gestion de la crue à l'échelle du bassin du Saleys (concertation):**
  - ▶ **Définir les critères de priorisation des enjeux,**
  - ▶ Définir et proposer une cartographie des risques par catégories (inondation, ruissellement, ...) et par aléa à l'échelle du bassin (exemple : Très Fort / Fort / Moyen / Faible / Nul),
  - ▶ **Proposer plusieurs scénarii (2 à minima) de propositions d'actions ou de solutions opérationnelles (ou groupe d'actions/solutions) au stade étude d'esquisse,**
  - ▶ Chiffrage des propositions,
  - ▶ **Animation d'une concertation pour la validation d'un choix de solution et le niveau de protection à retenir**
  - ▶ Identification des besoins techniques (topographie, emprise foncière estimative,...) pour AVP/PRO/Moe travaux

# Décomposition / Descriptif de l'étude

- ▶ **Phase 3 (tranche conditionnelle affermie) : Connaissance / Prévision / Alerte du risque crue**
- ▶ Identification d'actions pour
  - ▶ amélioration de la connaissance des différents risques (ruissellement urbain/agricole, inondation, circulation, ...) et la diffusion d'éléments sur la culture du risque crue auprès des habitants,
  - ▶ Amélioration de l'annonce et de l'alerte des crues,
  - ▶ Formation/information des acteurs pour mieux faire face au risque d'inondation.



# Décomposition du marché étude ARTELIA

- ▶ **Durée estimée de l'opération : 20 mois (hors période arrêt : Topo/LIDAR/Validation/imprévus)**
- ▶ **Coût : ≈ 120 000 € HT (financement 80% FEDER)**
- ▶ **Pilotage / information :**
  - ▶ 6 Comité de Pilotage
  - ▶ + réunions concertation
  - ▶ + réunions techniques
  - ▶ 1/2 réunions publiques de rendu des résultats
- ▶ **Recueil des données terrains en cours + consultation topographie/LIDAR (validation cahier des charges)**

# Points de vigilance

- ▶ L'étude ARTELIA n'est pas centrée sur Salies-de-Béarn, bien que cette problématique soit majeure dans l'étude.
- ▶ L'étude sera longue (> 2 ans) et n'aboutira pas directement sur des travaux.
- ▶ Elle prévoit des périodes d'information et de concertation sur le projet pour rechercher une solution la plus partagée possible par les usagers.
- ▶ Pas de solution pré-identifiée car situation complexe, mais aménagements lourds probables qui seront soumis à procédures longues (LEMA+DIG/ DUP/Autorisation environnementale/CTPBOH...) et financement dépendant d'un PAPI (Saleys seul ou Gave Oloron ?).
  
- ▶ Durée moyenne en France d'aménagement pour situation similaire : 5 à 10 ans min



# Fonctionnement du bassin et proposition de solution sur le Saleys

## Planning

PLANNING	oct-21	nov-21	déc-21	janv-22	févr-22	mars-22	avr-22	mai-22	juin-22	
COPIEL (CP)			CP2	CP3				CP4	CP5	
Ateliers de travail (AT)	AT1	AT2	AT3	AT4	AT5	AT6	AT7	AT8	AT9	AT10
Réunion publique (RP)				RP1					RP2	
<b>PHASE 1 : Tranche Ferme</b>										
<b>ETAPE 1</b>										
<b>Etape 2</b>										
Modélisations										
Cartographie de l'aléa										
Analyse des enjeux										
Vulnérabilité des enjeux (croisement enjeux et aléas)										
<b>Etape 3</b>										
Analyse des outils existants de gestion des inondations										
Proposition d'orientation de la stratégie de gestion										
<b>Etape 4</b>										
Tendance d'évolution du coeff de ruissellement										
Carto des facteurs aggravants										
Hiérarchisation des BV										
Repérage des zones d'expansions potentielles										
<b>Etape 5</b>										
<b>PHASE 2 : Tranche Ferme</b>					<b>PHASE 2 : Tranche Ferme</b>					
<b>ETAPE 1 : 2 mois</b>										
Choix du niveau de protection des aménagements										
Proposition de solutions d'aménagements										
analyse multicritère débouchant sur 2 scénarios										
<b>Etape 2 : 1 mois</b>										
Chiffrage du programme retenu										
<b>Etape 3 : 1 mois</b>										
Analyse multicritère des diverses propositions d'aménagement										
<b>PHASE 3 : Tranche optionnelle</b>					<b>PHASE 3 : Tranche optionnelle</b>					
Connaissance/prevision/alerte du risque crue										

# Dialogue territorial

## Dates et objets des ateliers

- **Atelier 1 (12/10)** : Enjeux et vulnérabilité (agricole, habitat, activités, infrastructures – définition des aléas)
- **Atelier 2 (25/11)** : Occupation des sols (prise en compte du risque dans les pratiques de chacun – agriculture, urbanisation, ...) – *en attente de confirmation des participants*
- **Atelier 3 (09/12)** : Espace de bon fonctionnement (espace de divagation, mobilité historique, espace de bon fonctionnement du cours d'eau)
- **Atelier 4 (16/12)** : Ouvrages hydrauliques – Diminution de la vulnérabilité (merlons – écrêteurs, protection au plus près des enjeux,...)
- **Atelier 5 (Janvier 2022)**: Outils et gestion de crise (gestion actuelle, outils existants, instrumentation)

Les dates et l'ordre des ateliers sont prévisionnels et pourront être modifiés par la suite



Si des sujets émergent, des ateliers pourront éventuellement être ajoutés à cette liste

# Dialogue territorial

Qu'est-ce que c'est?

- **Définition** : Processus de dialogue et de recherche d'accord dont le but est de parvenir à des propositions acceptées par le plus grand nombre de parties impliquées
- **Objectif** : Prendre en compte les divers points de vue pour faire émerger l'**intérêt général** en amont du projet, avant sa définition
- **Principe** : Dialoguer (analyser, élaborer, choisir) pour aider à la prise de décision

## Questions posées pour le dialogue territorial sur le Saleys :

- *Pour quels enjeux et quels types d'événements de crue orienter la prévention des inondations ?*
- *Vers quels moyens d'actions orienter les stratégies d'actions ?*
- ...

# Dialogue territorial

Qu'est-ce que c'est?

- **Le dialogue territorial ce n'est pas :**
  - Un lieu de jugement, toutes les idées et opinions peuvent être entendues
  - un ring de boxe où l'on vient régler ses compte, le respect de l'autre est la règle
  - Un lieu de propagande...
- Par contre, **le dialogue territorial c'est**
  - Un moment d'échange et de questionnement sur un problème du territoire
  - Des moments de partage de points de vue
  - Un lieu pour enrichir la réflexion en cours
- **Quelques règles**
  - On reste aimable (même en cas de désaccord)
  - On respecte la parole de l'autre (pas d'interruption)
  - On demande la parole





# ATELIER 1 (Enjeu et vulnérabilité) - Cartographie participative

## Objectif et déroulement de l'atelier

- **Objectif:** Recherche de la spatialisation des enjeux , mise en évidence de problématiques spécifiques sur certains secteurs, etc.
- Réflexion par groupe puis organisation d'un débat en plénière au regard de la comparaison des cartes de chaque groupe
- 1/ Identifier sur la carte les secteurs présentant de forts enjeux en précisant pourquoi
- 2/ Identifier sur la carte les secteurs d'aléa ce qui permettra de définir les risques de manière concerté, base d'un diagnostic.

$$\text{Risque} = \text{aléa} \times \text{vulnérabilité}$$

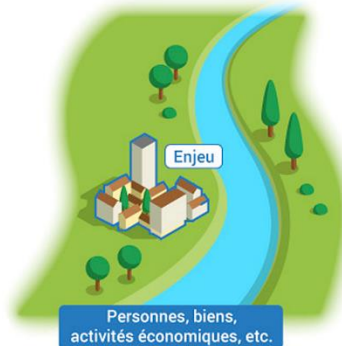
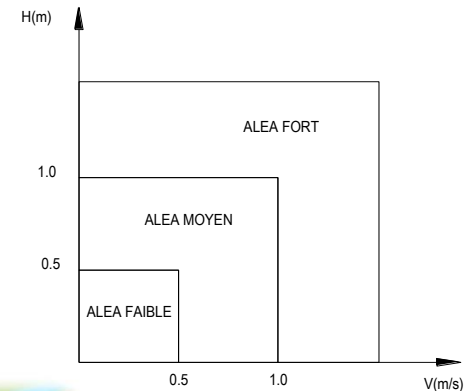
Événement ou processus, défini par une **intensité** (pourquoi et comment ?), une **occurrence spatiale** (où ?) et **temporelle** (quand ?, durée ?)

*Ex : l'aléa inondation est défini par une hauteur d'eau, pour une occurrence donnée (pluie centennale)*

Liée à la présence humaine (personnes, habitations, activités économiques, infrastructures, ...)

*Il n'y a pas de vulnérabilité intrinsèque ; la vulnérabilité dépend de l'aléa considéré*

*Le PPRi est établi selon l'aléa inondation et réglemente les activités humaines au regard de cet aléa*



$$\text{Risque} = \text{aléa} \times \text{vulnérabilité}$$



Cette notion de vulnérabilité est aujourd'hui élargie aux **enjeux d'un territoire** : il s'agit de prendre en compte les atouts d'un système dans son ensemble (patrimoine naturel, biodiversité, etc)



Face à un risque naturel donné, la société doit répondre à deux questions fondamentales :

- quel degré de protection est souhaité ?
- quel niveau de risque peut être accepté ?

L'**acceptabilité** est donc également une dimension incontournable pour le risque naturel.

Liée à la présence humaine (personnes, habitations, activités économiques, infrastructures, ...)



*Il n'y a pas de vulnérabilité intrinsèque ; la vulnérabilité dépend de l'aléa considéré*



Risque = aléa x vulnérabilité

**Exemple Objectif : diminuer  
l'importance et l'occurrence  
de l'aléa**

**Ex : restaurer les  
zones d'expansion des  
crues**

**Exemple objectif :  
diminuer la vulnérabilité  
du système face à l'aléa**

**Ex : interdire  
l'urbanisation dans les  
zones d'aléa majeur**





# ATELIER 1 (Enjeu et vulnérabilité) - Cartographie participative

Code couleur pour la cartographie

- **Travail par groupe sur les cartographies, code couleur des gommettes:**
  - **Jaune**: enjeux agricoles
  - **Vert** : enjeux environnementaux
  - **Rouge** : enjeux humains (zones urbaines, routes, zones commerciales, ...)
  - **Bleu** : champ d'expansion de crue ou zone de stockage potentiel



# Point conclusif

Synthèse des éléments des ateliers





[www.arteliagroup.com](http://www.arteliagroup.com)